

MISE À JOUR SUR LA CHINE

Chers membres de l'AITC,

Tel que déjà annoncé, l'AITC a organisé le 9 janvier dernier une conférence téléphonique portant sur les enjeux relatifs à la Chine, à l'attention de nos membres.

CONTEXTE

- Les récents événements entourant l'arrestation de la directrice financière de Huawei ont suscité des tensions géopolitiques entre la Chine et le Canada.
- L'AITC demeure régulièrement en contact avec le cabinet de la ministre Joly ainsi qu'avec Affaires mondiales Canada, alors que le gouvernement s'efforce de régler ces questions.
- L'AITC tenait à offrir à ses membres l'opportunité d'obtenir des informations à jour de la part de fonctionnaires fédéraux, et à nos parties prenantes de faire part de leurs expériences et préoccupations quant aux impacts potentiels sur le tourisme au pays.
- L'AITC a invité des représentants d'Affaires mondiales Canada (AMC) et de Destination Canada (DC) à fournir des renseignements à jour et à répondre aux questions des membres.

PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

AITC

- Charlotte Bell, présidente-directrice générale
- Vince Accardi, directeur, politiques et parties prenantes
- Marcela Diaz, directrice, affaires publiques et communications

Destination Canada (DC)

- Dave Robinson, vice-président, stratégie et relations avec les parties prenantes

Affaires mondiales Canada (AMC)

- Francois Rivest, directeur général, division Chine^[R3]
- Janet Dorozynski, direction générale des secteurs commerciaux
- Roxanne Hamel, déléguée commerciale, division Chine
- Paul Bailey

Membres

- 78 membres partout au pays

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Sujets abordés

- Mise à jour d'Affaires mondiales Canada sur la situation Canada-Chine, suivie d'une séance de questions.
- Mise à jour de Destination Canada sur l'impact sur le marché touristique depuis décembre, suivie d'une séance de questions.
- Impacts/préoccupations pour les membres.

AMC

- La relation avec la Chine est complexe.
- Le Canada continuera à solidifier ses liens avec la Chine dans plusieurs sphères d'activité.
- Le Canada doit respecter les lois en vigueur en ce qui a trait aux traités d'extradition, et se doit donc de coopérer.
- Le Canada est préoccupé par la situation des Canadiens détenus.
- Il s'agit d'une situation qui évolue sur une base quotidienne.
- L'avertissement aux voyageurs émis par le Canada (au moment de notre conférence téléphonique) indiquant d'être « très prudents » est en vigueur depuis longtemps et n'avait pas été modifié suite aux événements récents en date du 9 janvier. Au moment de l'appel, AMC a indiqué que le Canada n'envisagerait de modifier son avertissement aux voyageurs que s'il est en possession de faits concrets. Depuis l'appel, et suite à la condamnation à mort par la Chine du Canadien Robert Schellenberg, le gouvernement canadien a révisé son avertissement aux voyageurs en ce qui concerne la Chine. Si le niveau de risque demeure inchangé, AMC a précisé que « les Canadiens doivent faire preuve d'une grande prudence en Chine en raison du risque d'application arbitraire des lois locales ».
- Le 15 janvier dernier, le ministre chinois des Affaires étrangères a publié un avis indiquant que les citoyens chinois devraient « évaluer pleinement les risques de voyager au Canada à des fins touristiques ». L'avis ajoute que les citoyens chinois courrent le risque d'être « détenus de façon arbitraire à la demande d'un pays tiers ».
- Également, AMC a indiqué que le Festival de glace et de neige, qui se déroule à Beijing, a connu un lent départ, les organisateurs chinois ayant relativement peu promu l'événement. Toutefois, le Canada s'attend à une hausse du taux de participation.

DC

- La Chine demeure un important marché pour le Canada.
- Au moment de la conférence téléphonique du 9 janvier, les partenaires co-investisseurs de DC et de la Chine avaient convenu de mettre en attente toute nouvelle initiative promotionnelle. Les campagnes numériques et sur les réseaux sociaux déjà en cours demeurent quant à elles actives.
- Depuis, le 11 janvier dernier, DC et ses partenaires ont convenu d'amorcer le processus visant à réinitialiser les initiatives promotionnelles en Chine. Au

moment de rédiger ces lignes, DC a confirmé que les plans en ce sens se poursuivent.

AITC

- La relation avec nos partenaires et la programmation demeurent inchangées.
- L'AITC a eu des échanges fort positifs avec ses partenaires et parties prenantes durant la période des fêtes, dont China Union Pay, le ministère chinois du Tourisme (auparavant le CNTA), ainsi que l'ambassadeur chinois au Canada, l'honorable Lu Shaye.
- L'AITC n'entend pas pour l'instant répondre aux questions des médias, afin d'éviter de porter une trop grande emphase sur le tourisme. Il ne s'agit pas ici d'un enjeu spécifiquement touristique, et l'AITC ne tient donc pas à attirer l'attention sur notre secteur d'activité. Malgré la révision des avertissements aux voyageurs au Canada et en Chine, l'AITC demeure d'avis qu'il serait inutile de discuter de cet enjeu avec les médias. Nous continuons à suivre la situation de près et informerons nos membres de tout changement.
- Les ateliers sur la préparation au tourisme chinois auront lieu tel que prévu.
- La mise en place de la collecte de données biométriques pour la Chine fut annoncée en mai 2018. Tel que prévu, le tout est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.
- L'AITC invite ses membres à lui faire part de tout changement observé au niveau des voyages en provenance de la Chine, suite aux nouvelles exigences en matière de collecte de données biométriques et/ou à la situation actuelle avec la Chine.

QUESTIONS

Pourquoi instaurer la collecte de données biométriques maintenant?

- AITC/AMC – Ce n'est pas nouveau. La chose fut annoncée en mai dernier et l'AITC discute depuis avec le gouvernement pour l'ajout de centres de traitement et de collecte additionnels en Chine et dans d'autres marchés affectés.

Pourquoi l'avertissement aux voyageurs est-il en hausse?

- AMC – L'avertissement demeure inchangé. Tout changement est effectué suite à des décisions basées sur des faits concrets. Si les circonstances en viennent éventuellement à imposer des changements, la décision sera prise en tenant compte de faits concrets.

La Chine a-t-elle émis un avertissement aux voyageurs à destination du Canada?

- L'AITC a indiqué qu'il ne semblait y avoir aucun avertissement en vigueur au moment de la conférence téléphonique. La situation a depuis changé.

Y aura-t-il un impact sur les acheteurs chinois lors de RVC?

- AITC – Nous suivons la situation de près. Depuis l'appel, l'AITC a confirmé que 83 acheteurs chinois sont d'ores et déjà inscrits à RVC. Nous collaborerons avec Destination Canada si la situation devient problématique. Nous ferons part de tout développement aux participants à RVC.

Les séances de préparation au tourisme chinois auront-elles lieu?

- AITC – Oui. Rien ne change, et les ententes avec nos partenaires chinois demeurent en vigueur.

Les salons commerciaux auront-ils toujours lieu?

- DC – Nous poursuivons les préparatifs tel que prévu.

IMPACTS

- Air Canada indique qu'il est encore tôt et qu'à ce jour, on n'observe aucun impact. AC suivra la situation de près.
- Les représentants de Parcs Canada indiquent que Parcs Canada entretient de bonnes relations avec ses partenaires chinois, et les projets se poursuivent tel que prévu.
- Niagara Helicopters a indiqué qu'elle aura une meilleure idée des impacts potentiels à l'approche de la haute saison que constitue le Nouvel An chinois.

PROCHAINES ÉTAPES

- L'AITC continuera à suivre de près les développements dans les relations Canada-Chine.
- L'AITC s'assurera de fournir toute nouvelle information au fur et à mesure qu'elle se présente, et d'autres conférences téléphoniques pourront avoir lieu, le cas échéant.

Les membres et parties prenantes sont invités à soumettre renseignements à jour, commentaires et questions à la personne-ressource suivante à l'AITC :

Vince Accardi
 Directeur, politiques et relations avec les parties prenantes
vaccardi@tiac-aitc.ca

Pour toute question relative spécifiquement à Destination Canada, veuillez faire parvenir un courriel à info@destinationcanada.com.